cvfe

COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION

Repolitiser l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Par Nathalie Collignon



Photo de Annie Spratt sur Unsplash

« Dans le travail de terrain, la notion d'accompagnement est importante : on construit ensemble »[1]. Cette affirmation d'Annick, chargée de projet en éduction permanente au CVFE, peut sembler aller de soi pour certain.es… et pas pour d'autres. (Non-)Savoir, Savoir-être et Savoir-faire sont intimement liés à la notion d'accompagnement, qui a pris son essor dans les années 1980 pour s'implanter un peu partout dans notre société. Du domaine social au coaching, de la formation à l'insertion socio-professionnelle, de l'orientation à la santé mentale, tous les secteurs de la relation à autrui s'en prévalent, sous l'autorité et la pression de pouvoirs institutionnels et subsidiants qui raffolent de ce principe. Or, il ne saurait représenter la même réalité dans tous ces domaines aux objectifs variés, ni dans les différents niveaux impliqués. L'accompagnement, dans son acceptation générale tous secteurs confondus, ne veut bien souvent pas dire la même chose pour ceux et celles qui en font la commande et pour ceux et celles qui le mettent en œuvre. On en parle au singulier, mais les pratiques qu'il représente sont multiples, et il n'y a entre elles qu'un « air de famille »[2]. Dans la diversité d'approches et de finalités des domaines de l'hébergement de femmes victimes de violences, de leur insertion socio-professionnelle, de leur accompagnement psycho-social ou encore du champ culturel de l'éducation permanente, qu'est-ce qui peut alors faire sens commun de manière transversale dans « l'accompagnement » ? Et comment concilier les exigences de l'accompagnement tel que pensé par les pouvoirs institutionnels et subsidiants et celles vécues par les intervant·es de terrain, qui ne sont pas toujours *a priori* compatibles ?

Une posture éthique, axée sur la symétrie dans la relation et visant l'émancipation

Tous secteurs confondus, la spécificité de l'accompagnement se trouve plus dans une posture professionnelle spécifique, une manière d'être en relation à autrui, que dans la diversité de ses pratiques. Il y a dans l'étymologie du terme « accompagnement » l'idée de se joindre à autrui, pour aller où il va en même temps que lui[3]. Il en découle l'idée d'un déplacement commun[4], mais aussi l'idée de partage de quelque chose d'essentiel[5] et d'un ajustement des pas de l'un·e et de l'autre, d'une synchronisation. Pour cheminer avec quelqu'un, il faut être à sa hauteur. Ni en-dessous, ni au-dessus, ni devant, ni derrière, mais à ses côtés. En d'autres termes, l'accompagnement est d'abord et avant tout l'établissement d'une relation égalitaire. Une relation qui, par un ensemble d'attitudes et de manières de communiquer imprégnées d'une certaine éthique, abolit toute asymétrie entre les protagonistes en présence, évitant les pièges habituels (d'autorité, de savoir professionnel, ou encore

[1] Annick Grandy, chargée d'Education Permanente au CVFE et psychologue lors d'un entretien sur le soutien à la parentalité, 16/10/2024

[2] Maela Paul, L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, Paris, L'Harmattan (Savoir et Formation), 2004, p.50

[3] Maela Paul, L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient, conférence dans Recherche en soins infirmiers, 2012/3, n° 110, p.13-24 L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique | Cairn.info

[4] Roberge M., 2003, " A propos du métier d'accompagnateur et de l'accompagnement dans différents métiers", p. 101-109, in Boutinet JP., Pineau G., (dir.), 2003, *L'accompagnement dans tous ses états, Education Permanente n°153.*

[5] Ardoino J., "De l'accompagnement, en tant que paradigme", in *Revue Pratiques de Formation/Analyses*, Université Paris 8, Formation Permanente, 2000

de statuts, de préjugés, etc.) pour devenir de vrai·es « compagnon·es » de route. Tout un programme en soi, qui redéfinit les rôles et les frontières des professionnel·les et de la relation en elle-même.

Pour arriver à cette posture, Maela Paul (2007) [6], Docteure en Sciences de l'éducation et formatrice auprès de professionnels de l'accompagnement, a défini cinq dimensions à prendre en compte :

- Une dimension éthique, celle du **rapport non-violent**. L'accompagnement est une recherche permanente d'autres modalités de relation que celles de la domination, de l'imposition, de la manipulation, de l'humiliation, ou encore de l'infantilisation de l'autre. Pour être dans cette démarche, il faut être prêt·e à questionner sa propre position et ses opinions, accepter que la situation soit discutée. Soit être dans une démarche réflexive et critique[7];
- **Une dimension de non savoir**. Il s'agit d'éviter la posture de l'expert·e, qui sait à la place de l'autre ce qui lui convient, ou encore de penser qu'on comprend l'autre avant même qu'il ne se comprenne, etc. Aucune certitude ne doit entraver la relation de coopération ;
- Une posture qui s'axe en conséquence sur le **dialogue,** qui vise à se questionner ensemble, à créer du sens commun ;
- Cela implique une **écoute** qui incite l'autre à s'exprimer, à se raconter, parce que l'expression de soi est la première condition pour se questionner et se positionner dans sa relation à autrui, à la société et au monde ;
- Enfin, l'accompagnement à une dimension **émancipatrice**. La relation de non-violence, la position de non-savoir, le dialogue, l'écoute amènent un enrichissement réciproque, grâce au croisement des regards. Ce qui permet à toutes les parties de s'affranchir de stéréotypes et de préjugés, de se libérer de dominations et de dépendances, de « grandir » ensemble, bref, de s'émanciper.

D'après ces données, il faut donc « lâcher les rênes » et accepter les aléas du cheminement. Dans l'accompagnement, il y a un point de départ depuis lequel on ne peut pas savoir où cela va nous mener précisément. Il ne peut y avoir d'objectif précis prédéfini, et pas de résultat(s) spécifique(s) attendu(s). « L'accompagnement et les formes dérivées […] sont donc principalement une obligation de moyens, de procédures et non une obligation de résultats. […] On ne peut pas parler d'accompagnement si l'on attend un résultat précis, défini à l'avance dans le temps et le contenu »[8]. Cela implique deux données fondamentales. Tout d'abord, si aucun résultat précis ne peut être attendu, il ne peut y avoir de « réussite » ou d'« échec ». Ensuite, l'accompagnement prendra le temps qu'il prendra, en respectant le rythme de la personne au centre du processus, sans la brusquer ou la retarder.

Cette posture, c'est celle à laquelle Annick fait référence. Et c'est vraiment l'essence de tout accompagnement de femmes précarisées et/ou victimes de violences, quel que soit le secteur d'aide concerné. Mais elle se heurte aux injonctions des institutions et pouvoirs subsidiant, qui sont dans une logique de « projet ».

[6] Maela Paul, *L'accompagnement comme posture professionnelle (…)*, Op. Cit.

[7] Noël Denoyel, *Réciprocité interlocutive et accompagnement dialogique*, dans Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin (sous la dir.), *Penser l'accompagnement adulte. Ruptures, transitions, rebonds*, Presses Universitaires de France, 2007, p. 149

[8] Du Crest A., *L'accompagnement en éducation et formation*, dans du Crest, A., Bouëdec, G. L., Stahl, R., & Pasquier, L., *L'accompagnement en éducation et en formation. Un projet impossible ?*, Paris, l'Harmattan, 2001, deuxième partie, chapitre 4

La mise en projet, une exigence peu compatible avec la posture d'accompagnement

Projets d'insertion socio-professionnelle, de formations, de remise à l'emploi, de rescolarisation… le projet et le contrat sont au centre des politiques d'accompagnements conçues depuis plus de 40 ans par les institutions dans l'ensemble des secteurs professionnels de la relation à autrui, du social au culturel en passant par la santé ou encore la jeunesse. Quel que soit le domaine d'action, il s'agit d'atteindre « tel ou tel but : un emploi, une production, une réalisation, la réussite à telle ou telle épreuve »[9]. Comment accompagner si le contenu est défini à l'avance, la cadence imposée et qu'un résultat est attendu ? A partir du moment où il y a projet ou contrat, on ne marche plus « avec » autrui. On marche devant, dans la conduite, la guidance, ou derrière, dans le suivi, la négociation[10].

D'un autre côté, puisqu'il y a un ou des résultat(s) précis attendu(s), des évaluations et des contrôles sont de mise. Le fait d'évaluer donne une certaine autorité *de facto* à la personne qui évalue sur celle qui est évaluée, et ce parce que la fonction d'évaluation, mal comprise dans son acceptation première, a largement glissé vers le contrôle. A la base, l'évaluation est une analyse de la complexité de la réalité en jeu, qui a pour centre la question du sens des actions et des institutions. Elle s'établit en cours de processus, puisqu'elle vise un ajustement permanent pour tendre vers davantage de sens et de cohérence entre réalité, pratiques et théories. Au fil du temps, elle s'est confondue avec le contrôle qui, lui, est une analyse de la conformité à une norme préétablie, nécessitant donc des preuves et intervenant en fin de processus[11]. Les évaluations, inscrites dans une dynamique d'évolution censée amener un enrichissement et un approfondissement du sens, sont immobilisées dans une recherche de conformité à une norme qui fait office de référence, renforçant le contrôle. Dès lors, qu'il s'agisse d'évaluation ou de contrôle, l'accompagnant·e se retrouve au-dessus, dans une relation qui ne peut être qu'asymétrique[12]. En même temps, les professionnel·les de l'accompagnement sont elles et eux-mêmes contrôlé·es et cadré·es, par exemple par l'usage de logiciels informatiques où il s'agit de remplir des données prédéfinies, ou encore sous la forme de rapports demandant de répondre à des objectifs précis, le tout à des fins dites évaluatives[13].

Mais ce qui change profondément le paradigme, c'est que l'accompagnement pensé par les politiques vise davantage une responsabilisation individuelle qu'une autonomie émancipatrice[14]. La personne placée « au centre » du projet devient seule responsable de son échec ou de sa réussite, en oubliant le poids du déterminisme social et culturel[15]. L'idéologie sous-jacente, c'est l'autoréalisation. En

[9] Jean-Pierre Boutinet, *Vulnérabilité adulte et accompagnement de projet : un espace paradoxal à aménager*, Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA), Université de Sherbrooke, Mai 2006, p.2 Microsoft Word - Accompagnement de projet

[10] Voir le tableau des quatre postures éducatives d'après Le Bouëdec, 2007, établi dans l'article *L'accompagnement : définitions et postures*, par ETRES : European Educational & Training Resources for Environment & Sustainability : Postures

[11] Pour en savoir plus, voir Ardoino, J. et Berger, G., *Fondements de l'évaluation et démarche critique*, AECSE n°6, 1989, pp. 3-11. https://www.reseaueval.org/wp-content/uploads/2013/04/4.-Ardoino-berger.pdf

[12] Lilian Lahieyte, *Frédérique Giuliani, Accompagner. Le travail social face à la précarité durable*, *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 14 novembre 2013, consulté le 03 décembre 2025. http://journals.openedition.org/lectures/12665

[13] Id.

[14] Maela Paul, *L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient*, conférence dans *Recherche en soins infirmiers*, 2012/3, n° 110, p.13-24 L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique | Cairn.info

[15] Id.

parlant plus spécifiquement du secteur social, Maela Paul relève que « La difficulté sociale n'étant plus pensée au niveau collectif mais interprétée comme « situation de difficulté » liée à une histoire individuelle (…). Chacun est renvoyé à lui-même, aux choix et aux décisions qui lui appartiennent, au projet qu'il doit élaborer pour se développer et s'intégrer socialement. L'autonomie apparaît ainsi comme une nouvelle norme »[16]. Une norme, et en même temps une injonction. Les intervenant.es de terrain se retrouvent ainsi au beau milieu d'une toile d'araignée tissée par des injonctions contradictoires. Incité.es à se mettre à égalité dans la relation, à ne pas se substituer à autrui, à s'adapter à la personne, à respecter son rythme et ses spécificités, il faut en même temps pousser cette personne à devenir « actrice » de sa vie, à sortir de « sa » situation, à « s'intégrer » socio-professionnellement, sinon c'est un échec. La réussite, c'est de se prendre en main, d'agir, de « s'impliquer » pour ne plus être un poids pour la collectivité[17]. La solidarité est détricotée en responsabilités individuelles, la régulation sociale est pensée selon « un mode d'accompagnement individualisé et l'injonction de considérer celui-ci comme un nouveau mode d'insertion »[18]. Depuis les années 1980, les techniques de management d'entreprises sont progressivement adoptées dans les politiques sociales (entre autres), inversant les valeurs de l'accompagnement social en le détournant de son socle fondateur, la solidarité[19]. Le modèle américain du libertarisme[20] semble s'imposer de plus en plus, alors que son échec social est indéniable. En 2013, l'écrivain, journaliste et scénariste américain David Simon déclarait dans un discours sans concession sur les effets du libertarisme aux USA : « Nous sommes devenus différents de l'idée que nous avions du rêve américain, tout cela à cause de notre incapacité à partager, à envisager ne serait-ce qu'une impulsion sociale »[21].

Réduire l'écart entre la pensée institutionnelle et le vécu des intervenant·es de terrain

Là où la solidarité était le socle historique pour lutter contre le déterminisme social et culturel dans nos sociétés, l'idéologie de l'activation, de la mise en projet et de l'autoréalisation est devenue la réponse pour sortir de problèmes réduits à des difficultés personnelles. Les intervenant·es de terrain sont tenu·es de rendre des comptes sur la réussite ou l'échec de projets prédéterminés par les institutions, tout en étant prié·es d'établir des relations égalitaires et de respecter la personne placée au centre du processus. Comment travailler dans ces conditions de confrontation de deux logiques opposées ? Céder aux exigences croissantes de responsabilisation individuelle, c'est céder à une logique libertarienne qui nie toute responsabilité sociale. C'est donc abandonner toute volonté de changement de paradigme sociétal pour se concentrer sur l'autonomisation de chaque femme séparément. Ne pas céder, c'est faire en permanence le grand-écart entre la réalité vécue sur le terrain

[16] Maela Paul, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan (Savoir et Formation), 2004, p.107

[17] Maela Paul, *Penser la relation d'accompagnement* | Cairn.info, CRAP - Cahiers pédagogiques, n° 545, 2018/4, p.12-14

[18] Id.

[19] Juignet P., *Néolibéralisme - De l'idéologie néolibérale à la pratique du gouvernement*, dans *Philosophie, science et société*, 2020. https://philosciences.com/ideologie-neoliberale

[20] Le libertarisme est une idéologie et une philosophie politique développée aux États-Unis qui prône la minimisation de l'État et une liberté personnelle maximale, le libre marché étant un pilier fondamental de son idéologie. Pour en savoir plus, cf. Qu'est-ce que le libertarianisme ? - Le quotidien global, 7 juin 2024

[21] Discours prononcé le 2 novembre 2013, créateur de la série The Wire, au Festival des Idées Dangereuses de Sydney. « Observateur attentif des travers de la société américaine contemporaine, il dresse un portrait acerbe de son pays à la lumière de la pensée de Marx. » *[Reprise] Quand David Simon, créateur de The Wire, dépeint l'Amérique comme un « spectacle terrifiant »*, Les Crises, 23 février 2014

et les politiques pensées par les institutions. Et avancer en faisant le grand-écart, c'est un peu compliqué et pas très confortable. Il faut donc réduire l'écart, ramener les institutions vers leur mission première : le social, le culturel, la santé, etc. En bref, (re)mettre le politique au cœur de notre travail.

Il s'agit de favoriser le lien, les mises en commun, les espaces communautaires afin de créer des occasions de dialogues réflexifs et émancipateurs. C'est de là que naissent les solidarités, et les solidarités sont des moyens de lutter politiquement, de faire pression pour réduire l'écart entre les politiques pensées par les institutions et les réalités de terrain. La dimension collective est « éminemment politique »[22]. Ce travail politique commence juste là où nous sommes, en permettant aux intervenant.es de terrain de prendre le temps d'exercer leur esprit critique et la réflexivité sur leur propre position. Se questionner et questionner sur ce qui fait collectivité dans les vécus des femmes et ce qui fait singularité, sur nos perceptions et préjugés, sur ce qui fait sens collectivement, etc. En d'autres termes, remettre l'analyse socio-politique au cœur des pratiques de travail avec les femmes, en y introduisant une vision intersectionnelle, pour ne pas reproduire les violences de domination et pour créer de la solidarité. Cette approche, celle de la politisation du privé, de l'importance du collectif, de l'accompagnement dans des relations égalitaires et non jugeantes, par la mise en commun des vécus, la réflexivité et l'esprit critique, c'est celle qui a guidé les premiers pas du CVFE, comme d'autres associations par la suite. C'est dans son essence celle de l'intervention féministe.

L'intervention féministe intersectionnelle comme ciment entre les différentes pratiques.

Ce qui pourrait faire lien entre les différentes pratiques issues de secteurs et professions différentes au sein d'associations comme le CVFE, c'est l'approche spécifique de l'intervention féministe intersectionnelle. Plus qu'un concept, le féminisme intersectionnel peut s'opérationnaliser en pratiques et postures communes aux différents domaines d'intervention, créant du lien et de la solidarité entre eux. Ce « minimum partagé », par exemple au travers d'une formation initiale obligatoire pour tout le monde au sein de l'organisme, permettrait de favoriser la mobilisation autour d'un discours commun, et par là-même « une meilleure traduction au quotidien dans les pratiques auprès des femmes »[23].

L'intervention féministe intersectionnelle est basée sur une analyse sociopolitique, en évitant une psychologisation (voire une psychiatrisation) individualisant les problèmes. Elle remet au centre de l'accompagnement, par une série de stratégies et postures, le continuum des violences patriarcales, soit le lien entre toutes les formes de violences et de discriminations vécues par les femmes : le système de domination des masculinités hétérosexuelles hégémoniques. L'attention à la reconnaissance des rapports sociaux de sexe, genre, classe et race et de leur manifestation dans chaque histoire de vie sont les lunettes essentielles à la lecture de toute situation[24]. Sans ces lunettes,

[22] Roger Herla, *Le travail social à l'ère néolibérale : éternel rebelle ou réaliste résigné? L'exemple de l'intervention féministe en violences conjugales,* Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), septembre 2022. URL : https://www.cvfe.be/publications/etudes/426-le-travail-social-a-l-ere-neoliberale-eternel-rebelle-ou-realiste-resigne-l-exemple-de-l-intervention-feministe-en-violences-conjugales

[23] Flynn C., Bigaouette M., Lavoie I.-A., Cribb M., Cyr C. et Gilbert M., L'intervention féministe intersectionnelle en maison d'hébergement pour femmes – Une approche axée sur l'inclusion et le savoir-être | Cairn.info, L'Harmattan, Cahiers de la LCD, n° 11, 2020/3, p.145-163

[24] Christine Corbeil et Isabelle Marchand, *L'intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois*, dans Christine Corbeil et Isabelle Marchand (dir.) *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui - Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, éditions du remue-ménage, p.27. URL : https://www.csfduquebec.ca/wp-content/uploads/2017/08/Intervention-feministe.pdf

toute analyse ou pratique est biaisée. La dimension politique est donc omniprésente, et vise à la transformation de la société : « (…) plutôt que le *statu quo* ou l'adaptation à des conditions de vie opprimantes et à des rapports sociaux inégalitaires, [l'intervention féministe] préconise leur transformation »[25]. Enfin, l'approche des problèmes y est holistique, c'est-à-dire que « les dimensions cognitive, émotionnelle, physique et matérielle doivent toutes être prises en considération au cours du processus d'intervention »[26].

Pratiquement, l'intervention féministe intersectionnelle est basée sur la nécessaire prise de recul des intervenantes pour mieux comprendre le vécu des femmes. Elle permet de transformer notre regard pour faciliter et resserrer le lien de confiance tout au long de l'accompagnement[27]. Christine Corbeil et Isabelle Marchand, dans une mise à jour des expérimentations de l'intervention féministe au Québec en 2010, ont listé les objectifs et stratégies identifiés[28]. En voici quelques-uns à titre d'exemple :

- Soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches.
 - Une attitude d'écoute de la part de l'intervenante apparaît cruciale. (…) L'intervenante encourage les femmes à s'exprimer librement, à partager leurs émotions et, si elles se sentent en confiance, à faire le récit de leur histoire personnelle en évoquant, par exemple, leurs traditions familiales, leurs croyances religieuses, les violences subies durant l'enfance ou à l'âge adulte et, le cas échéant, leur parcours migratoire ;
 - De façon générale, l'utilisation de stratégies pragmatiques (par exemple offrir aux femmes et à leurs enfants des espaces où elles se sentiront en sécurité et trouveront un accueil chaleureux) ;
 - Mettre à la disposition des femmes l'information nécessaire pour qu'elles prennent leurs décisions en toute connaissance de cause.
- Respecter les choix, les valeurs et les besoins des femmes.
 - Respecter le rythme de chacune et, en cela, ne pas chercher à les engager dans des démarches allant au-delà de leurs capacités du moment ou de leurs aspirations ;
 - Garder conscience des rapports de pouvoir auxquels sont soumises les femmes et veiller à ne pas les reproduire ;
 - Eviter de juger les femmes, de leur apposer une étiquette négative (folle, agressive, déviante, manipulatrice, négligente, frustrée, soumise, etc.) ou encore de sous-entendre qu'elles sont les principales responsables de la détérioration de leur situation.
- Briser l'isolement des femmes et développer leur solidarité.

Leur cohérence par rapport à la posture d'accompagnement est frappante et inspirante. Intégrer une approche socio-politique dans nos pratiques quotidiennes est essentielle. A l'instar du Québec, dans les années 1970 en Belgique et notamment au CVFE, le milieu des militantes qui a créé les premiers refuges portait une puissante visée et analyse politique, matérialisée au travers de l'intervention féministe. Puis, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, la professionnalisation et l'institutionnalisation de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants a quelque peu dilué cette approche dans une certaine psychologisation de la lecture des violences, et notamment de leurs effets sur les victimes, ce qui a amené la transformation des

[25] Ibid., p.26
[26] Worell, J., & Remer, P., *Feminist perspectives in therapy: Empowering diverse women* (2nd ed.). John Wiley & Sons Inc., 2003
[27] Id.
[28] Christine Corbeil et Isabelle Marchand, *L'intervention féministe (…)*, Op. Cit., p.23-54

pratiques en maison d'hébergement[29]. Ces nouvelles pratiques individualisantes ont abouti à l'exclusion de femmes en maisons d'hébergement au Québec. Face à ce constat, la Fédération des Maisons d'Hébergement pour Femmes a réalisé une vaste démarche réflexive entre 2015 et 2018 qui a abouti au renouvellement des pratiques. Les réflexions proposées en expérimentation dans les maisons d'hébergement dans ce cadre s'inspirent de l'intervention féministe intersectionnelle. Les résultats mettent en avant « la nécessité de déconstruire les rapports de pouvoir entre les femmes et les intervenantes, en maison d'hébergement, et travailler le savoir-être de ces dernières. Il s'agit donc de renforcer l'alliance et la solidarité entre toutes les actrices de la maison d'hébergement (directrice, coordonnatrice, intervenantes, personnel de soutien, femmes) afin de favoriser une meilleure distribution du pouvoir et éviter de discriminer ou exclure des femmes »[30].

L'intervention féministe intersectionnelle est le ciment qui relie les différents secteurs concernés et les différentes personnes, dans les pratiques comme dans les approches, favorisant un langage commun et la construction de solidarités fortes. Elle est également au cœur de la (re)politisation des travailleuses et travailleurs du secteur, augmentant la pression sur les institutions afin de réduire l'écart entre leurs exigences et celles, concrètes, du terrain. Sans elle, chaque secteur de l'aide et du soutien aux femmes victimes de violences et/ou précarisées s'isole, désolidarisant la lutte, et les pratiques professionnelles individualisantes se multiplient, affaiblissant la portée politique de la lecture systémique des violences patriarcales.

[29] Pour la Belgique et le CVFE, voir Roger Herla, *Le travail social à l'ère néolibérale (…),* Op. Cit. ; pour le Québec, voir Côté I*., L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec*, Thèse de l'université de Montréal, sous la direction de Damant Dominique et Simon Lapierre, 2006 https://umontreal.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/062abc63-c49b-49c8-8af9-00822515625c/content

[30] Flynn C., Bigaouette M., Lavoie I.-A., Cribb M., Cyr C. et Gilbert M., L'intervention féministe intersectionnelle en maison d'hébergement pour femmes – Une approche axée sur l'inclusion et le savoir-être | Cairn.info, L'Harmattan, Cahiers de la LCD, n° 11, 2020/3, p.145-163

Bibliographie

Ardoino J., “De l’accompagnement, en tant que paradigme”, in *Revue Pratiques de Formation/Analyses*, Université Paris 8, Formation Permanente, 2000.

Ardoino, J. et Berger, G., *Fondements de l'évaluation et démarche critique*, AECSE n°6, 1989, pp. 3-11. https://www.reseaueval.org/wp-content/uploads/2013/04/4.-Ardoino-berger.pdf

Boutinet J.-P., *Vulnérabilité adulte et accompagnement de projet : un espace paradoxal à aménager*, Centre d’études et de recherches sur les transitions et l’apprentissage (CÉRTA)**,** Université de Sherbrooke, Mai 2006, p.2 Microsoft Word - Accompagnement de projet

Corbeil C. et Marchand I., *L’intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois*, dans Christine Corbeil et Isabelle Marchand (dir.) *L’intervention féministe d’hier à aujourd’hui - Portrait d’une pratique sociale diversifiée*, éditions du remue-ménage, p.23-54 URL : https://www.csfduquebec.ca/wp-content/uploads/2017/08/Intervention-feministe.pdf

Côté I.*, L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec*, Thèse de l’université de Montréal, sous la direction de Damant Dominique et Simon Lapierre, 2006 https://umontreal.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/062abc63-c49b-49c8-8af9-00822515625c/content

Denoyel N., *Réciprocité interlocutive et accompagnement dialogique*, dans Boutinet J.-P, Denoyel N., Pineau G. et Robin J.-Y. (sous la dir.), *Penser l’accompagnement adulte. Ruptures, transitions, rebonds*, Presses Universitaires de France, 2007

Du Crest A., *L'accompagnement en éducation et formation*, dans du Crest, A., Bouëdec, G. L., Stahl, R., & Pasquier, L., *L’accompagnement en éducation et en formation. Un projet impossible ?*, Paris, l’Harmattan, 2001, deuxième partie, chapitre 4

Flynn C., Bigaouette M., Lavoie I.-A., Cribb M., Cyr C. et Gilbert M., L’intervention féministe intersectionnelle en maison d’hébergement pour femmes – Une approche axée sur l’inclusion et le savoir-être | Cairn.info, L'Harmattan, Cahiers de la LCD, n° 11, 2020/3, p.145-163

Herla R., *Le travail social à l'ère néolibérale : éternel rebelle ou réaliste résigné? L'exemple de l'intervention féministe en violences conjugales,* Collectif contre les violences familiales et l’exclusion (CVFE asbl), septembre 2022. URL : https://www.cvfe.be/publications/etudes/426-le-travail-social-a-l-ere-neoliberale-eternel-rebelle-ou-realiste-resigne-l-exemple-de-l-intervention-feministe-en-violences-conjugales

Juignet P., *Néolibéralisme - De l'idéologie néolibérale à la pratique du gouvernement*, dans *Philosophie, science et société*, 2020. https://philosciences.com/ideologie-neoliberale

L’accompagnement : définitions et postures, par ETRES : European Educational & Training Resources for Environment & Sustainability : Postures

Lahieyte L., *Frédérique Giuliani, Accompagner. Le travail social face à la précarité durable*, *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 14 novembre 2013, consulté le 03 décembre 2025. http://journals.openedition.org/lectures/12665

Paul M., *L’accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L’Harmattan (Savoir et Formation), 2004

Paul M., *L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient*, conférence dans *Recherche en soins infirmiers*, 2012/3, n° 110, p.13-24 L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique | Cairn.info

Paul M., *Penser la relation d'accompagnement* | Cairn.info, CRAP - Cahiers pédagogiques, n° 545, 2018/4, p.12-14

Quand David Simon, créateur de The Wire, dépeint l'Amérique comme un « spectacle terrifiant », Les Crises, 23 février 2014

Qu'est-ce que le libertarianisme ? - Le quotidien global, 7 juin 2024

Roberge M., 2003, " A propos du métier d'accompagnateur et de l'accompagnement dans différents métiers", p. 101-109, in Boutinet JP., Pineau G., (dir.), 2003, *L'accompagnement dans tous ses états, Education Permanente n°153.*

Worell, J. and Remer, P., *Feminist perspectives in therapy: Empowering diverse women* (2nd ed.). John Wiley & Sons Inc., 2003